Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MV, veuillez visiter :
capmv.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maintenance des véhicules - option voitures particulières, EP1

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-MV-UP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **6**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la demande, réception et cadre réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique, consommables et chiffrage** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de l'intervention et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, sécurité et protection de l'environnement** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://capmv.fr/assets/annales/cap-mv/Réception et restitution/2026/CAP MV - Réception et restitution - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande, réception et cadre réglementaire

Au Garage des Tilleuls, le véhicule thermique VP-16 est présenté à 59 840 km pour l'entretien prévu à 60 000 km et le signalement d'un bruit intermittent au freinage avant. Il faut préparer la prise en charge, assurer la traçabilité et distinguer les opérations demandées des travaux supplémentaires, qui nécessitent l'accord du client.

Question 1.1. Rédigez les éléments essentiels à inscrire sur l'ordre de réparation à la réception : kilométrage, demande formulée par le client, symptôme décrit et condition d'autorisation des travaux. Formulez aussi une question de précision permettant de caractériser le bruit signalé.

Sur l'ordre de réparation, noter le véhicule **VP-16**, son kilométrage de **59 840 km**, la demande d'entretien périodique à 60 000 km et la recherche d'un bruit intermittent à l'avant lors du freinage. Indiquer que toute opération supplémentaire ou tout remplacement nécessite l'accord préalable du client. Demander : « À quelle vitesse et dans quelles conditions le bruit apparaît-il ? »

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> VP-16, 59 840 km : entretien à 60 000 km et recherche d'un bruit intermittent au freinage avant. Toute opération supplémentaire ou tout remplacement requiert l'accord préalable du client.

Question 1.2. À partir du DT 1, identifiez les opérations prévues à 60 000 km et calculez le kilométrage restant avant cette échéance. Présentez le calcul.

Opérations prévues à 60 000 km
Vidange moteur et remplacement du filtre à huile
Contrôle visuel des niveaux, des éclairages et des pneumatiques
Contrôle fonctionnel du freinage

Le kilométrage restant se calcule ainsi : **60 000 - 59 840 = 160 km**.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il reste 160 km avant l'échéance. Opérations : vidange, filtre à huile, contrôles des niveaux, éclairages, pneumatiques et freinage.

Question 1.3. Indiquez deux règles de traçabilité ou de relation client à respecter entre la réception et la restitution. Précisez comment présenter au client un défaut constaté qui ne fait pas partie de la demande initiale.

Consigner dans le dossier l'identification du véhicule, le kilométrage, la demande, les opérations autorisées et réalisées, ainsi que les contrôles, résultats et anomalies. À la restitution, présenter clairement tout défaut qui ne relève pas de la demande initiale : décrire le constat et proposer une estimation. La réparation supplémentaire ne peut être engagée qu'après information et accord du client.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer la demande, les opérations, les contrôles et les anomalies. Présenter tout défaut supplémentaire et obtenir l’accord du client avant réparation.

2. Étude technologique, consommables et chiffrage

L'entretien périodique du VP-16 nécessite 4,3 L d'huile moteur et un filtre à huile, avec une durée de main-d'œuvre et des prix HT fournis. Les calculs portent sur les coûts HT et TTC, puis sur la quantité d'huile à sortir du stock conditionné en bidons de 1 L et le rendement d'utilisation.

Question 2.1. Calculez le coût HT de l'huile nécessaire, le coût total HT des pièces et consommables (huile et filtre), puis le coût HT de la main-d'œuvre. Utilisez les formules Chuile = V × P et CMO = t × T. Détaillez les résultats.

Le coût de l'huile se calcule sur les 4,3 L nécessaires : 4,3 × 12,80 = 55,04 € HT. Le coût total des pièces et consommables ajoute le filtre : 55,04 + 11,40 = 66,44 € HT. La main-d'œuvre est calculée séparément : 0,60 × 72,00 = 43,20 € HT. On distingue ainsi le coût de l'huile, celui des pièces et consommables, puis celui de la main-d'œuvre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Huile : 55,04 € HT ; pièces et consommables : 66,44 € HT ; main-d'œuvre : 43,20 € HT.

Question 2.2. Calculez le montant total HT de l'entretien prévu, puis le montant TTC correspondant. Utilisez CTTC = CHT × (1 + 0,20) et arrondissez au centime.

Le montant total HT comprend le coût des pièces et consommables ainsi que celui de la main-d'œuvre.

Calcul	Montant
Total HT : 66,44 + 43,20	109,64 €
Total TTC : 109,64 × 1,20	131,568 €, soit 131,57 € après arrondi

Le coefficient 1,20 applique la TVA de 20 % au total hors taxes. Le montant TTC est arrondi au centime comme demandé. Ce chiffrage porte sur l'entretien périodique prévu et n'inclut aucune réparation complémentaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Total entretien : 109,64 € HT, soit 131,57 € TTC.

Question 2.3. Déterminez le nombre de bidons de 1 L à sortir du stock pour disposer de la quantité nécessaire. Calculez le volume restant après remplissage, puis le rendement d'utilisation de l'huile en pourcentage avec R = (V utilisée / V sortie) × 100. Expliquez pourquoi le volume sorti du stock ne doit pas être confondu avec la quantité facturée au client.

1. Pour obtenir au moins 4,3 L avec des bidons de 1 L, sortir 5 bidons, soit 5 L.
2. Après remplissage, il reste 5 − 4,3 = 0,7 L.
3. Le rendement d'utilisation est (4,3 ÷ 5) × 100 = 86 %.

Le volume sorti du stock correspond au conditionnement prélevé, arrondi au bidon entier ; il ne correspond donc pas au volume utilisé dans le véhicule. La quantité à facturer relève de l'huile nécessaire à l'intervention et des conditions annoncées au client, pas automatiquement des 5 L prélevés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

5 bidons sortis ; 0,7 L restant ; rendement : 86 % ; quantité nécessaire au remplissage : 4,3 L.

3. Préparation de l'intervention et protocole opératoire

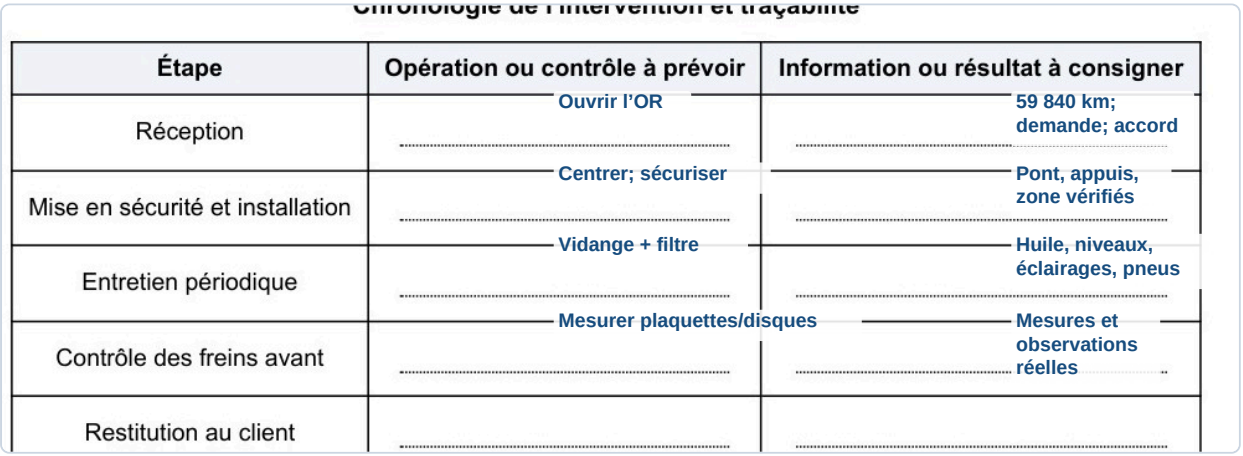
L'intervention associe l'entretien périodique du véhicule et la recherche de l'origine possible d'un bruit de freinage avant. Le candidat doit organiser les étapes, consigner les contrôles et mesures réels, puis préparer une restitution sans décider de remplacement sur le seul bruit ni réaliser de travaux supplémentaires sans accord du client.

Question 3.1. Complétez le tableau du DR 1 pour chaque étape de l'intervention en indiquant une opération ou un contrôle pertinent ainsi qu'une information ou un résultat à enregistrer. Respectez l'ordre logique de la réception à la restitution.

Respecter la chronologie et consigner les contrôles réellement effectués, leurs résultats, les anomalies et les travaux autorisés. À la restitution, distinguer les opérations réalisées des réparations proposées, qui nécessitent l'accord préalable du client.

Étape	Opération ou contrôle à prévoir	Information ou résultat à consigner
Réception	Ouvrir l'ordre de réparation et recueillir la demande.	VP-16, 59 840 km, entretien à 60 000 km, bruit intermittent au freinage avant, autorisations.
Mise en sécurité et installation	Vérifier le pont et ses appuis, centrer le véhicule, dégager la zone.	Vérifications et positionnement effectués.
Entretien périodique	Vidange, remplacement du filtre, contrôles des niveaux, éclairages, pneumatiques et freinage fonctionnel.	Opérations réalisées, huile utilisée, contrôles et anomalies.
Contrôle des freins avant	Inspection visuelle et mesure des plaquettes et des disques.	Observations et épaisseurs mesurées, comparées aux limites.
Restitution	Présenter le bilan et les éventuelles réparations à autoriser.	Travaux réalisés, résultats, anomalies signalées et accord demandé.

DR 1 complété : chronologie



✓ RÉPONSE À RETENIR

Réception et autorisations consignées, véhicule sécurisé, entretien et contrôles réalisés, mesures de freinage enregistrées, puis bilan présenté au client avant tout travail supplémentaire.

Question 3.2. En vous appuyant sur le DT 1, indiquez les contrôles à effectuer sur les freins avant pour rechercher l'origine possible du bruit. Précisez les valeurs mesurées ou observations à consigner et la décision à prendre si une limite d'usure est atteinte.

Inspecter visuellement les plaquettes, les disques et les éléments accessibles du freinage avant afin de repérer usure irrégulière, détérioration ou contamination. Mesurer les épaisseurs avec un instrument adapté et consigner chaque valeur réellement relevée ainsi que les observations et le résultat du contrôle fonctionnel.

Élément contrôlé	À consigner	Critère DT 1
Plaquettes avant	Épaisseur mesurée et observations d'usure	Minimum : 2,0 mm
Disques avant	Épaisseur mesurée et état de surface	Minimum : 22,0 mm; épaisseur neuve indicative : 24,0 mm
Freinage	Résultat du contrôle fonctionnel et anomalies visibles	Consigner le constat

Si une mesure est égale ou inférieure à la limite minimale, signaler le constat et obtenir l'accord du client avant toute réparation. Le bruit seul ne justifie pas un remplacement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mesurer et consigner plaquettes et disques. Seuils minimaux : 2,0 mm et 22,0 mm. Si une limite est atteinte, informer le client et obtenir son accord avant réparation.

Question 3.3. Rédigez une synthèse de restitution en trois éléments : les travaux effectivement réalisés, le résultat du contrôle des freins à compléter après mesure et la demande d'accord du client si une réparation complémentaire est nécessaire. N'inventez pas de valeur mesurée.

La restitution rapporte les travaux réellement réalisés et les résultats effectivement mesurés. Compléter le constat des freins après contrôle, sans annoncer de valeur non relevée. Toute réparation complémentaire doit être expliquée au client et soumise à son accord préalable.

1. **Travaux réalisés :** indiquer l'entretien effectivement effectué et les contrôles réalisés.
2. **Freins avant :** compléter les épaisseurs des plaquettes et des disques, les observations et le résultat du contrôle fonctionnel; comparer aux limites de 2,0 mm et 22,0 mm.
3. **Suite à donner :** si une réparation est nécessaire, présenter le constat et demander l'accord du client avant exécution.

DR 1 complété : restitution

Contrôle des freins avant	..... Bilan réel; résultats des freins	..... Constat; accord avant réparation
Restitution au client	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Travaux : préciser ceux réellement réalisés. Freins : mesures et constat à compléter après contrôle. Réparation éventuelle : accord du client requis avant exécution.

4. Prévention, sécurité et protection de l'environnement

Les tâches concernent le levage d'un véhicule thermique, la vidange et la manipulation d'huile usagée, l'inspection des freins et le déplacement du véhicule dans l'atelier. Le candidat doit associer des risques à des mesures de prévention, vérifier les conditions de levage et organiser la collecte des déchets souillés.

Question 4.1. Complétez le tableau du DR 2 pour les quatre situations proposées : positionnement et levage du véhicule, vidange et manipulation d'huile usagée, inspection des freins et poussières de freinage, et déplacement du véhicule dans l'atelier. Pour chacune, indiquez un risque crédible et une mesure de prévention adaptée.

Associer chaque danger à une mesure de prévention adaptée permet de limiter les risques pendant l'intervention. La zone doit rester dégagée et les consignes du fabricant du pont doivent être respectées.

Situation	Risque associé	Prévention
Positionnement et levage	Chute du véhicule	Respecter la capacité du pont, centrer le véhicule et placer les patins aux points adaptés.
Vidange et huile usagée	Contact avec l'huile, glissade	Porter des gants, utiliser un bac de récupération et nettoyer tout déversement.
Inspection des freins	Inhalation de poussières	Éviter l'air comprimé et utiliser une méthode de nettoyage et des protections adaptées.
Déplacement dans l'atelier	Collision avec une personne ou un obstacle	Dégager le trajet, vérifier les abords et déplacer le véhicule à faible vitesse.

Adapter les protections aux risques observés et garder les abords du véhicule libres pendant l'intervention.

DR 2 complété : risques et prévention

Complétez les cases laissées en blanc par un risque et une mesure de prévention adaptés. Répondez à la question 4.2 dans les lignes prévues à cet effet.

Analyse des risques et mesur… de pré…poser

Situation ou danger	Risque a…	…ure de pré… à proposer
Positionnement et levage du véhicule	..... Chute du véhicule	..... Capacité, centrage, patins adaptés
Vidange et manipulation d'huile usagée	..... Contact, glissade	..... Gants, bac, nettoyer tout déversement
Inspection des freins et poussières de freinage	..... Inhalation de poussières	..... Pas d'air comprimé, protections adaptées
Déplacement du véhicule dans l'atelier	..... Collision	..... Trajet dégagé, vitesse réduite
Vérifications avant la montée du véhicule : 1	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter les règles de levage, prévenir le contact avec l'huile et l'inhalation de poussières, et déplacer le véhicule dans une zone dégagée.

Question 4.2. Indiquez deux vérifications à effectuer avant la montée du véhicule sur le pont élévateur et une mesure à appliquer avant de travailler sous le véhicule.

Avant la montée, effectuer deux vérifications : contrôler que la capacité du pont convient au véhicule et que les appuis sont en bon état apparent ; vérifier que le véhicule est centré, que les patins sont aux points de levage adaptés et que la zone ne comporte ni personne ni obstacle.

Avant de travailler sous le véhicule, engager les dispositifs de sécurité du pont selon les consignes du fabricant et vérifier la stabilité du véhicule.

DR 2 complété : vérifications de levage

Complétez les cases laissées en blanc par un risque et une mesure de prévention adaptés. Répondez à la question 4.2 dans les lignes prévues à cet effet.

Analyse des risques et mesures de prévention

Situation ou danger	Risque associé	Mesure de prévention à proposer
Positionnement et levage du véhicule	.....	.....
Vidange et manipulation d'huile usagée	.....	.....
Inspection des freins et poussières de freinage	.....	..... Capacité du pont et état des appuis
Déplacement du véhicule dans l'atelier	.....	..... Véhicule centré, patins adaptés, zone libre
Vérifications avant la montée du véhicule : 1	.....	..... Sécurités engagées, stabilité vérifiée

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier la capacité du pont et l'état des appuis, puis le centrage, les patins et l'absence d'obstacles ou de personnes. Sous le véhicule : sécuriser le pont et contrôler la stabilité.

Question 4.3. Précisez la conduite à tenir pour recueillir l'huile usagée et les consommables souillés. Indiquez pourquoi leur évacuation avec les déchets ménagers ou dans le réseau d'eaux usées est proscrite.

Recueillir l'huile usagée et les consommables souillés séparément, dans des contenants adaptés, identifiés et fermés. Les remettre ensuite à la filière de collecte applicable, sans rejet au sol ni mélange avec les déchets ordinaires.

Ces déchets peuvent polluer les sols et les eaux et nécessitent une collecte et un traitement adaptés. Leur évacuation avec les déchets ménagers ou dans les eaux usées ne respecte pas cette filière et risque de contaminer l'environnement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Collecter séparément l'huile usagée et les consommables souillés dans des contenants adaptés, identifiés et fermés, puis les remettre à la filière prévue. Aucun rejet dans les eaux usées ou les déchets ménagers.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Maintenance des véhicules, option voitures particulières, session 2026, porte le code 26-CAP-MV-UP1, dure trois heures et a un coefficient de 6. Sur le véhicule thermique VP-16, le candidat prépare l'entretien des 60 000 km et le contrôle d'un bruit au freinage. Il mobilise des compétences de réception, chiffrage, organisation, traçabilité, prévention et restitution au client.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'écart avant échéance se calcule ainsi : kilométrage prévu moins kilométrage relevé à la réception.
- Le coût HT de l'huile est V × P et le coût HT de main-d'œuvre est t × T.
- Le montant TTC se calcule par CTTC = CHT × (1 + taux de TVA) ; arrondir au centime.
- Les limites fournies sont de 2,0 mm pour les plaquettes et de 22,0 mm pour les disques.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les opérations demandées des réparations supplémentaires, qui nécessitent l'information et l'accord du client.
- Consigner les mesures et observations réellement effectuées ; ne pas inventer de résultats pour les freins.
- Avant la montée, contrôler le centrage, la capacité du pont, les appuis, les patins et l'absence d'obstacle ou de personne.
- Collecter séparément huiles usagées et consommables souillés dans des contenants adaptés, identifiés et fermés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le rendement d'utilisation de l'huile sortie du stock ?

Divisez le volume réellement utilisé par le volume total sorti du stock, puis multipliez par 100. Le conditionnement détermine le volume sorti ; la quantité facturée relève des éléments réellement utilisés et des règles de facturation appliquées.

Q : Que faire si une mesure de plaquette ou de disque atteint sa limite minimale ?

Consignez la mesure avec un instrument adapté et signalez le constat au client. Une valeur égale ou inférieure à la limite impose de soumettre la réparation à son accord avant toute réalisation ; le bruit seul ne justifie pas un remplacement.

Q : Comment organiser son temps pendant cette épreuve de trois heures ?

Les quatre parties valent chacune cinq points, soit vingt points au total. Répartissez le temps entre elles et gardez une marge pour vérifier les calculs, compléter les documents réponses à rendre et contrôler que toutes les sous-questions ont été traitées.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour les réponses de l'épreuve ?

Le sujet attribue cinq points à chacune des quatre parties. Les réponses doivent respecter les données fournies, présenter les calculs demandés et assurer une traçabilité exacte ; toute réparation supplémentaire doit rester soumise à l'accord préalable du client.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmv.fr/assets/annales/cap-mv/Réception et restitution/2026/CAP MV - Réception et restitution - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Maintenance des Véhicules : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.